

83306915

---- Le même jour , avons entendu Mme P , O , qui déclare avoir constaté le 26 SEPTEMBRE 1983, à 06 Heures, la présence d'un objet lumineux dans le ciel..... PIECE N° 3 .

Fait et Clos à

Le 03 Octobre 1983

L'Officier de Police Judic.

NOTA : Une expédition du présent procès-verbal est également adressée à M.
-Direction Générale de la Gendarmerie Nationale - Bureau Emploi renseignements - Section Opérations .

L.J.C.

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT
des

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ
BT

P.V N° 2164 / 1983

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE B, C

83306915

RÉFÉRENCES

CE JOUR 1er Octobre 1983, à 15 Heures 30, à son domicile .
 NOUS SOUSSIGNÉ(S), - L., J -C, MDL Chef O.P.J.

VOUS LES ARTICLES 16 à 19 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

B, C, ans, inspecteur des Permis de Conduire, demeurant rue
 à, né le
 - fils de H et de M. C
 marié, qui nous déclare :

Le 26 SEPTEMBRE 1983 à 05 Heures 30, j'ai constaté le phénomène aérien
 suivant :

---- Dès mon lever, je suis allé sur la terrasse pour aller voir le temps qu'
 il allait faire, et en regardant le ciel j'ai remarqué un point lumineux d'
 une grosseur valant dix fois celle d'une étoile normale .

---- Devant cette constatation, je suis allé chercher mes jumelles (16x50) et
 j'ai regardé ce phénomène . Je me suis donc assuré qu'il s'agissait bien d'un
 O.V.N.I. -----

---- J'ai fixé mes jumelles sur un trépied et j'ai observé . ----

---- Cet objet se situait à 105° par rapport au pylône central de la terras-
 se de ma villa. Je dis cela, car j'ai utilisé un compas de relèvement marine
 et je précise que je suis un ancien navigateur de l'Armée de l'Air .

---- Entre 05 Heures 30 et 06 Heures 30, temps d'observation, cet objet s'
 est déplacé de 105° à 112° maximum.

---- A 06 Heures 30, le jour était bien levé, il n'y avait plus d'étoile,
 malgré cela on le distinguait bien à l'oeil nu .

---- Il avait la forme d'une couronne de couleur jaune, dont l'intérieur
 ressemblait à; un cratère de couleur gris clair .

Lorsque j'ai constaté la présence de cet objet, il faisait bien nuit, et au-
 tour de la couronne il y avait une auréole lumineuse qui s'estompait avec
 le lever du jour .

---- Ce phénomène a été également constaté par ma voisine: Mme P . J'ai
 informé vos services, et à 06 Heures 30, vous avez pu le distinguer mais l'
 auréole lumineuse avait disparu.

---- Ce jour là, le ciel était clair, bien étoilé - il y avait un vent léger
 Tramontane et le thermomètre qui se trouve à l'extérieur sur ma terrasse accusa
 une température de 24°

Je vous remets à toutes fins utiles un schéma de l'objet que j'ai pu voir .

---- Le lendemain j'ai observé le ciel, vers les 06 heures, mais je n'ai rien
 remarqué .

---- Le 1er Octobre 1983, à 16 Heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai
 rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher .

La personne entendue

L'O.P.J.

(A signé au carnet de déclarations)

O.M.

GROUPEMENT

des

COMPAGNIE OU ESCADRON

de

UNITÉ

BT

P.V N° 2164 / 1983

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

83306915

PERSONNE ENTENDUE

Mme P. O.

RÉFÉRENCES

CE JOUR

1er Octobre 1983, à 16 Heures 30, à son domicile .

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

-L. J. -G. , MDL Chef O.P.J.

VU LES ARTICLES

16 à 19 et 73

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

- Mme M. O. , épouse P. ans, emballeuse, demeurant au N° de de la rue à née le à , mariée, qui nous déclare :

Le 26 SEPTEMBRE 1983, à 05 Heures 45, alors que j'éclairais ma terrasse, j'ai été appelée par mon voisin Monsieur B , qui m'a demandé si j'avais constaté quelque chose d'anormal dans le ciel.

Effectivement en regardant dans la direction qu'il m'indiquait, j'ai pu remarquer la présence d'un objet lumineux, nettement plus gros qu'une étoile.

Cela ressemblait à une couronne, émettant une clarté lumineuse, et c'était plus brillant qu'une étoile .

Cet objet se trouvait dans la direction

, il était très haut et au dessus de la mer .

C'est tout ce que je peux vous dire sur ce phénomène et je suis sûr qu'il ne s'agit pas d'une étoile .

Le 1er Octobre 1983 à 17 Heures .

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher .

La personne entendue

L'O.P.J.

(A signé au carnet de déclarations)

S C H E M A établi par Monsieur E . C

